



RH Camionnage Canada
**Centre
d'apprentissage et
de perfectionnement**

GUIDE DE FORMATION
Inspection d'un ensemble
tracteur-remorque



 **RH Camionnage
Canada**

AVRIL 2024

À PROPOS DE RH CAMIONNAGE CANADA

RH Camionnage Canada est un organisme à but non lucratif d'envergure nationale, qui propose des solutions de RH modernes pour la main-d'œuvre du camionnage et de la logistique. L'une de nos priorités stratégiques est de faciliter le travail des entreprises en leur proposant un éventail complet de documents à jour, par exemple des guides, des rapports, des modèles et plus encore, destinés à soutenir une gestion efficace des ressources humaines ainsi que les efforts de recrutement et de rétention.

Visitez truckinghr.com pour en savoir plus.

AVIS GÉNÉRAL DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans ce document visent à faire connaître et à soutenir l'adoption des meilleures pratiques, telles que décrites par des experts de l'industrie. Elles ne constituent pas un avis juridique ou des lignes directrices sur la manière de se conformer aux règles de sécurité et normes en vigueur ou aux exigences des assureurs. RH Camionnage Canada et tous les contributeurs au contenu n'assument aucune responsabilité pour toute circonstance découlant de l'adoption ou de la décision de ne pas adopter l'une ou l'autre des recommandations contenues dans le présent document.

CONTEXTE

RHCC publie une norme professionnelle nationale (NPN) pour les chauffeurs de camions commerciaux. La NPN définit les connaissances, les aptitudes et les habiletés (« compétences ») requises pour cette profession.

Ce document est une ressource complémentaire à la NPN pour les chauffeurs de camions commerciaux.

Visitez truckinghr.com pour accéder à la gamme complète de ces ressources.

REMERCIEMENTS

RHCC tient à exprimer ses plus sincères remerciements aux organisations suivantes, qui ont consacré de leur temps et de leur expertise à l'élaboration de cette ressource :

Alberta Motor Transport Association
Armour Transportation
Arrow Transportation Systems Inc.
Association canadienne du camionnage
d'entreprise
Association du camionnage du Québec
ATIC
Bison Transport Inc.
C.A.T. Inc.
Centre de formation du transport routier de
Saint-Jérôme (CFTR)
Challenger
Eassons Transport LTD
Infrastructure Health and Safety Association
(IHSA)

La Compagnie d'assurance AIG du Canada
Laidlaw Carriers Van
KAG (Kenan Advantage Group, Inc.)
Kriska Holdings Ltd.
KRTS Transportation Specialists Inc.
Manitoba Trucking Association
Northbridge Assurance
Northern Resource Trucking
Old Republic Insurance Canada
Saskatchewan Trucking Association
South Country Co-op Limited
Steve's Livestock Transport
Tandet

REMERCIEMENTS AU BAILLEUR DE FONDS

Financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada.

Canada

Les opinions et les interprétations contenues dans cette publication sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Objet de ce guide	1
Qui devrait utiliser ce guide	1
Comment utiliser ce guide	1
Limites de ce guide	1
Avant de débiter la formation	2
Méthodes de formation	2
Démonstration des tâches	2
Formation à l'inspection	3
Tâche 1. Inspection du véhicule avant le départ	4
Tâche d'inspection 1 – Inspection du véhicule avant le départ	4
Tâche 2. CCS 13 – Liste 1 d'identification des déficiences	7
Liste 1 de la norme 13 du CCS	7
Éléments d'inspection	12



OBJET DE CE GUIDE

L'objectif de ce guide de formation est de fournir une approche normalisée pour **enseigner les méthodes d'inspection des véhicules** aux chauffeurs de camions commerciaux, sur la base des compétences de la norme professionnelle nationale pour les chauffeurs de camions commerciaux.

QUI DEVRAIT UTILISER CE GUIDE

Ce guide est conçu pour être utilisé par les instructeurs, les formateurs, les mentors et les coachs pour former les chauffeurs de camions commerciaux, en entreprise ou dans les établissements de formation.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Utilisez ce guide pendant la formation de niveau débutant et la formation de niveau professionnel.

Il énumère les tâches requises pour former les apprenants à l'inspection d'un ensemble tracteur-remorque et détaille les sous-tâches que cela implique afin d'aider à identifier les erreurs susceptibles d'être commises par les apprenants. Les sous-tâches énumérées correspondent à ce qu'un chauffeur doit savoir pour obtenir un permis de conduire commercial dans plusieurs juridictions.

LIMITES DE CE GUIDE

Les véhicules et les paramètres opérationnels étant différents, il se peut que vous deviez modifier ou faire des ajouts aux sous-tâches énumérées dans le présent document. Utilisez ce guide comme document de base et procédez aux ajouts ou modifications que vous jugez nécessaires en fonction de vos besoins particuliers. Si des modifications sont apportées, vous ou votre équipe souhaitez peut-être passer en revue la norme professionnelle nationale (NPN) pour les chauffeurs de camions commerciaux afin de vous assurer que la norme s'aligne toujours à votre version mise à jour.

Pour toute question ou pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec RHCC à l'adresse info@truckinghr.com



AVANT DE DÉBUTER LA FORMATION

Examinez le dossier de formation de vos apprenants avant la leçon pour vous assurer que votre formation répondra à ses leurs besoins.

Vous pouvez démontrer et enseigner les compétences décrites dans ce guide à n'importe quel endroit hors route disposant d'un espace suffisant et raisonnablement exempt de distractions et de dangers. Une surface dure est préférable mais pas obligatoire.

Les formateurs et les apprenants doivent porter des vêtements et des chaussures adaptés au travail extérieur et aux conditions météorologiques typiques de la saison. Des vêtements à haute visibilité ou un gilet de sécurité par-dessus les vêtements sont également nécessaires pour accroître leur visibilité.

MÉTHODES DE FORMATION

Votre objectif est d'aider l'apprenant à développer des comportements de conduite efficaces, compétents et sécuritaires.

L'instruction et la rétroaction doivent être constructives et cohérentes.

Pendant la formation, donnez régulièrement des conseils et transmettez calmement de courts messages. Ne distrayez pas, ne mêlez pas, n'intimidez pas et ne frustrez pas l'apprenant. Si nécessaire, faites une pause pendant la tâche pour fournir de la rétroaction ou des directives plus approfondies. Arrêtez la leçon si l'apprenant a besoin de retrouver son calme ou de faire une pause. Reprenez la tâche lorsque l'apprenant est prêt.

DÉMONSTRATION DES TÂCHES

Il se peut que vous deviez faire la démonstration d'une tâche, surtout dans le cadre d'une formation de niveau débutant. Éléments à prendre en compte pour les démonstrations :

- Le nombre d'apprenants qui peuvent raisonnablement participer en toute sécurité.
- L'emplacement dans une cour avec suffisamment d'espace pour un tracteur et une remorque et un ou plusieurs apprenants.
- L'emplacement des apprenants de sorte qu'ils puissent vous voir et vous entendre pendant la démonstration.



Engagez-vous pleinement avec les apprenants et assurez-vous qu'ils comprennent toutes les étapes de la démonstration.

FORMATION À L'INSPECTION

Les chauffeurs de camions commerciaux effectuent différents types de vérifications et d'inspections à divers moments, en fonction des besoins réglementaires et opérationnels. Les inspections avant départ, pendant et après le trajet sont effectuées de différentes manières et à des moments différents par la plupart des entreprises. Les chauffeurs doivent se familiariser avec les exigences particulières de chaque milieu de travail. Dans la plupart des milieux de travail, les inspections de véhicules impliquent souvent un type de « ronde de sécurité » et peuvent varier d'une entreprise à l'autre.

La **Tâche 1** de ce document fournit un guide de formation pour les vérifications avant départ et sert d'amorce à la formation ainsi qu'à la préparation au test sur route. Vous pouvez ajouter des éléments et les modifier en fonction des besoins propres à votre milieu de travail.

Le modèle réglementaire pour les inspections quotidiennes des véhicules commerciaux par les chauffeurs dans la plupart des juridictions canadiennes est défini dans la norme 13 du Code canadien de sécurité (CCS 13). La norme 13 du CCS comprend des listes de déficiences que les chauffeurs doivent être en mesure d'identifier et de corriger. Les tableaux constituent des listes de déficiences des véhicules mais ne se veulent pas des cadres de méthodes, de pratiques ou de routines d'inspection. Les chauffeurs de camions commerciaux doivent comprendre les problèmes énumérés à la Liste 1 de la norme 13 du CCS qui s'appliquent aux camions et aux remorques.

La **Tâche 2** de ce document constitue un guide de formation pour s'assurer que les chauffeurs de camions commerciaux connaissent les déficiences présentées à la Liste 1.



TÂCHE 1 INSPECTION DU VÉHICULE AVANT LE DÉPART

TÂCHE D'INSPECTION 1 – Inspection du véhicule avant le départ

Cette inspection comprend les tâches fréquemment effectuées au début d'un quart de travail, avant le départ ou lors de la préparation d'un véhicule et de son chargement pour la route. Comme les exigences du milieu de travail s'appliquent souvent à une façon de faire particulière, la formation doit être dispensée en fonction de ces exigences spécifiques. Il est conseillé d'utiliser des ressources supplémentaires, comme des listes de vérification de l'équipement ou des procédures, pour appuyer le perfectionnement des chauffeurs.

SOUS-TÂCHE		ERREUR	MINEURE	MAJEURE
Utilisation de l'ÉPI	Utiliser l'ÉPI conformément aux exigences du milieu de travail.	Ne dispose pas de l'ÉPI nécessaire en cas de besoin.	x	
		N'utilise pas l'ÉPI requis.	x	
Composantes fonctionnelles	Inspecter les véhicules et leurs composantes conformément aux exigences du milieu de travail. <i>(Note : Cela exclut les éléments d'inspection quotidienne, qui sont couverts séparément)</i>	N'effectue pas d'inspection avant départ.		x
		N'identifie pas le bon état des items inspectés.	x	
		Ne vérifie pas tous les éléments requis.	x	
		Ne remplit pas les réservoirs de liquides lorsque nécessaire.	x	
		Ne fait pas rapport de l'état du véhicule.	x	
Équipement d'urgence	Confirmer que l'équipement d'urgence requis en milieu de travail est présent et prêt à être utilisé.	Ne vérifie pas correctement un équipement d'urgence.	x	
		N'utilise pas un équipement d'urgence lorsque nécessaire.		x
		Ne transporte pas ou n'arrime pas correctement un équipement d'urgence.		x
Commandes du véhicule	Confirmer le bon fonctionnement des commandes du véhicule.	N'est pas en mesure de localiser ou de faire fonctionner correctement une commande du véhicule présente sur la liste.		x
		Ne confirme pas qu'une commande du véhicule présente sur la liste fonctionne correctement et est en bon état.	x	
		N'identifie pas une commande du véhicule présente sur la liste qui fait défaut ou qui est endommagée.	x	

SOUS-TÂCHE		ERREUR	MINEURE	MAJEURE
Démarrage et réchauffement	Réchauffer le moteur conformément aux exigences du milieu de travail.	Ne respecte pas la procédure de réchauffement du moteur du milieu de travail.	X	
		Laisse le moteur tourner au ralenti alors que ce n'est pas nécessaire ou que c'est interdit.	X	
Ajustement des rétroviseurs	Ajuster les rétroviseurs correctement.	Ne tient pas compte des angles morts potentiels.		X
		N'ajuste pas les rétroviseurs de manière à obtenir une vision maximale.		X
Immobiliser le véhicule	Toujours immobiliser le véhicule avant de quitter et utiliser des cales de roues conformément aux exigences du milieu de travail.	N'applique pas le frein de stationnement avant de sortir du véhicule.		X
		Ne vérifie pas que le véhicule est bien immobilisé si sa sortie du véhicule est retardée.	X	
		N'utilise pas correctement les cales de roues lorsque cela fait partie des exigences du milieu de travail.		X
3 points de contact	Toujours entrer et sortir correctement du véhicule.	Ne maintient pas 3 points de contact à la sortie ou à l'entrée du véhicule.	X	
AUTRES ÉLÉMENTS POUR UN ENSEMBLE TRACTEUR-REMORQUE (ne s'appliquent pas aux camions porteurs)				
Configuration du véhicule	Veiller à ce que le véhicule soit configuré correctement pour respecter les normes en matière de poids et de dimensions et les exigences du milieu de travail.	N'est pas capable ou refuse d'essayer de faire glisser la sellette d'attelage.		X
		Ne positionne pas correctement la sellette d'attelage.	X	
		N'est pas capable ou refuse d'essayer de repositionner les essieux de la remorque.		X
		Ne positionne pas correctement les essieux de la remorque. Ne verrouille pas correctement l'ensemble ou ne s'assure pas qu'il est verrouillé.	X	
		N'est pas capable d'accéder aux ressources pour confirmer les exigences en matière de poids ou de dimensions.	X	
		Interprète de manière erronée les exigences en matière de poids ou de dimensions.	X	



SOUS-TÂCHE		ERREUR	MINEURE	MAJEURE
Temps	Effectuer la procédure d'inspection avant départ dans un délai raisonnable.	La procédure prend trop de temps.	x	
Total des points d'inaptitude				



TÂCHE 2 CCS 13 – LISTE 1 D'IDENTIFICATION DES DÉFECTUOSITÉS

En milieu de travail, la plupart des entreprises souhaitent que les chauffeurs reconnaissent l'importance des éléments de la Liste 1 de la norme 13 du CCS. Les entreprises peuvent ajouter des éléments ou des processus d'inspection supplémentaires aux responsabilités du chauffeur, et établir des méthodes, des pratiques et des routines pour les rondes de sécurité ou d'autres activités similaires. Les chauffeurs nouvellement titulaires d'un permis peuvent avoir une compréhension adéquate de la Liste 1 de la norme 13 du CCS et n'avoir qu'à se renseigner sur les autres exigences du milieu de travail.

Les chauffeurs de camions commerciaux doivent être en mesure d'identifier chacune des 75 défauts mineurs et majeurs énumérés à la Liste 1 de la norme 13 du CCS sur leur véhicule. Comme il est difficile de fournir des exemples de ces défauts, il est possible de demander aux chauffeurs de démontrer leur capacité à identifier chaque défaut en expliquant la méthode qu'ils utilisent pour inspecter les composants du véhicule. Certaines défauts de la Liste 1 de la norme 13 du CCS sont difficiles à démontrer; les chauffeurs doivent être en mesure de décrire verbalement comment ils inspecteraient ces éléments pour en détecter les défauts.

L'approche suggérée consiste à sélectionner de façon aléatoire des éléments que les chauffeurs devront expliquer par une démonstration ou de manière verbale. Sur une plus longue période, tous les éléments peuvent être couverts. Dans tous les cas, les chauffeurs doivent être en mesure de décrire les défauts majeurs ou mineurs qu'ils inspectent et de fournir une mesure corrective appropriée pour chacune.

Le tableau ci-dessous présente une liste des défauts de la Liste 1 de la norme 13 du CCS et indique si ces défauts doivent être expliqués de manière verbale ou par une démonstration. Les éléments qui ne sont pas applicables portent la marque N/A. À la suite de ce tableau, une série de tableaux plus petits décrivent plus en détails chacun des éléments d'inspection et les tâches que le chauffeur doit être en mesure d'effectuer.

LISTE 1 DE LA NORME 13 DU CCS		
LISTE 1 - DÉFECTUOSITÉS	Description ou méthode d'identification	
	VERBALE	DÉMO
1. Système de freins pneumatiques		
1.1 Fuite d'air audible	x	
1.2 Augmentation trop lente de la pression d'air		x
1.3M La course de la tige de poussée de n'importe quel frein dépasse la limite de réglage		x
1.4M Le taux de perte d'air dépasse la limite prescrite		x
1.5M Système de protection du tracteur non fonctionnel		x
1.6M Bris ou activation du système avertisseur de basse pression	x	x
1.7M Frein de service, de stationnement ou d'urgence non fonctionnel	x	
2. Cabine		
2.1 Porte du compartiment ne s'ouvre pas		x
2.2M Porte de cabine ou de couchette ne se referme pas de façon sécuritaire	x	

		Description ou méthode d'identification	
LISTE 1 - DÉFECTUOSITÉS		VERBALE	DÉMO
3.	Arrimage de la cargaison		
3.1	Cargaison recouverte de façon non sécuritaire ou inappropriée (p. ex. bâche de type incorrect ou qui flotte au vent)	x	
3.2M	Cargaison mal arrimée	x	
3.3M	Absence, défectuosité, bris ou détérioration du dispositif d'arrimage ou de recouvrement de la cargaison	x	
4.	Dispositifs d'accouplement		
4.1	Attelage ou support qui a une fixation lâche ou manquante		x
4.2M	Attelage mal fixé ou mouvement plus important que la limite prescrite	x	
4.3M	Mécanisme d'attelage ou de verrouillage endommagé ou qui ne se verrouille pas		x
4.4M	Chaîne/câble de sécurité défectueux, incorrect ou manquant		x
5.	Matières dangereuses		
5.1M	Non-respect des exigences relatives au transport de matières dangereuses	n/a	n/a
6.	Commandes du chauffeur		
6.1	L'accélérateur, l'embrayage, les jauges, les indicateurs audibles et visuels ou les instruments de bord ne fonctionnent pas correctement	n/a	n/a
7.	Siège du chauffeur		
7.1	Siège endommagé ou qui ne reste pas en position		x
7.2M	Ceinture de sécurité ou sangle d'ancrage mal fixée, manquante ou défectueuse		x
8.	Système de freinage électrique		
8.1	Câblage ou raccord électrique lâche ou mal fixé	n/a	n/a
8.2M	Système de freinage en cas de rupture non fonctionnel	n/a	n/a
8.3M	Frein non fonctionnel	n/a	n/a
9.	Équipement d'urgence et dispositifs de sécurité		
9.1	Équipement d'urgence manquant, endommagé ou défectueux		x
10.	Système d'échappement		
10.1	Fuite du système d'échappement		x
10.2M	Fuite qui fait en sorte que des gaz d'échappement s'infiltrent dans la cabine	x	
11.	Châssis et carrosserie de l'espace cargo		
11.1	Dommages au châssis ou à la carrosserie de l'espace cargo		x
11.2M	Traverse(s) de châssis visiblement déplacées, fissurées, effondrées ou affaissées	x	



		Description ou méthode d'identification	
LISTE 1 - DÉFECTUOSITÉS		VERBALE	DÉMO
12.	Système d'alimentation en carburant		
12.1	Bouchon de réservoir de carburant manquant		x
12.2M	Réservoir de carburant mal fixé		x
12.3M	Fuite de carburant		x
13.	Généralités		
13.1M	Importants dommages ou dégradations visibles et susceptibles de nuire au fonctionnement sécuritaire du véhicule	n/a	n/a
14.	Vitres et rétroviseurs		
14.1	Les vitres ou les rétroviseurs ne procurent pas la visibilité requise au chauffeur parce qu'ils sont fissurés, brisés, endommagés, manquants ou mal ajustés		x
14.2	Bris ou dommages à la fixation des rétroviseurs à la carrosserie ou vitres brisées ou endommagées		x
15.	Chauffage/dégivrage		
15.1	Commande ou système défectueux		x
15.2M	Dégivrage inefficace qui ne libère pas le champ de vision par le pare-brise	x	
16.	Klaxon		
16.1	Klaxon du véhicule non fonctionnel		x
17.	Système de freinage hydraulique		
17.1	Niveau de fluide hydraulique de freins inférieur au niveau minimum indiqué	n/a	n/a
17.2M	Frein de stationnement non fonctionnel	n/a	n/a
17.3M	Freins assistés ou servofreins non fonctionnels	n/a	n/a
17.4M	Fuite de fluide hydraulique de freins	n/a	n/a
17.5M	Perte d'efficacité ou réserve insuffisante de la pédale de frein	n/a	n/a
17.6M	Dispositif d'avertissement déclenché (autre que la fonction ABS)	n/a	n/a
17.7M	Il reste moins du quart de fluide hydraulique de freins dans le réservoir	n/a	n/a
18.	Phares, feux et réflecteurs		
18.1	Équipement d'éclairage requis qui ne fonctionne pas comme prévu		x
18.2	Réflecteur requis incomplet ou manquant		x
Lorsque le chauffeur doit allumer les phares et les feux :			
18.3M	Les deux phares de croisement ne sont pas fonctionnels	x	
18.4M	Les deux feux arrière ne sont pas fonctionnels	x	



		Description ou méthode d'identification	
LISTE 1 - DÉFECTUOSITÉS		VERBALE	DÉMO
En tout temps :			
18.5M	Un clignotant arrière est non fonctionnel	X	
18.6M	Les deux feux de freinage arrière ne sont pas fonctionnels	X	
19. Direction			
19.	Jeu du volant supérieur à la normale		X
19.2M	Volant non sécuritaire ou qui ne répond pas normalement	X	
19.3	Jeu du volant qui dépasse la limite prescrite	X	
20. Système de suspension			
20.1	Fuite d'air dans la suspension pneumatique		X
20.2	Lame de ressort brisée		X
20.3	Fixation de suspension lâche, manquante ou brisée		X
20.4M	Ballon de suspension endommagé* ou dégonflé <i>*rapiécé, coupé, endommagé, fendillé jusqu'à l'armature, mal fixé</i>		X
20.5M	Lame de ressort principale craquée ou brisée ou plusieurs lames de ressort brisées		X
20.6M	Une partie de la lame de ressort ou de la suspension manque, est décalée ou est en contact avec une autre composante du véhicule	X	
20.7M	Boulon en U desserré		X
21. Pneus			
21.1	Bande de roulement ou flanc endommagé		X
21.2	Fuite d'air (si la fuite peut être ressentie ou entendue, le pneu doit être considéré comme étant à plat)	X	
21.3M	Pneu à plat	X	
21.4M	Profondeur de bande de roulement inférieure à la limite d'usure		X
21.5M	Un pneu touche à un autre ou entre en contact avec une composante autre que le garde-boue	X	
21.6M	Pneu portant la mention « Ne pas utiliser sur la route » (« <i>Not for Highway Use</i> »)	X	
21.7M	Armature à découvert dans la bande de roulement ou sur le flanc	X	
22. Roues, moyeux et pièces de fixation			
22.1	Niveau d'huile d'un moyeu sous le seuil minimal (lorsque visible par une jauge)		X
22.2	Fuite du joint d'étanchéité d'une roue		X
22.3M	Fixation de roue desserrée, manquante ou inefficace	X	



		Description ou méthode d'identification	
LISTE 1 - DÉFECTUOSITÉS		VERBALE	DÉMO
22.4M	Roue, jante ou pièce de fixation endommagée, fissurée ou brisée	X	
22.5M	Indication de bris imminent d'une roue, d'un moyeu ou d'un roulement	X	
23.	Essuie-glaces/ lave-glace		
23.1	Commande ou système défectueux		X
23.2	Balai d'essuie-glace endommagé, manquant ou qui ne nettoie pas adéquatement le champ de vision du chauffeur	X	
Lorsque le chauffeur doit utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace :			
23.3	L'essuie-glace du côté du chauffeur ou le lave-glace ne nettoie pas adéquatement le champ de vision du chauffeur	X	



ÉLÉMENTS D'INSPECTION

Les chauffeurs doivent connaître leurs responsabilités en matière d'identification et d'intervention en cas de défauts mineurs et majeurs.

Intervention lorsqu'une défectuosité est identifiée – Verbale

Lorsque le véhicule présente une défectuosité mineure, le chauffeur doit :

- Informer l'entreprise de la défectuosité
- Noter la défectuosité dans le rapport d'inspection quotidien
- Obtenir l'autorisation de continuer à conduire le véhicule

Lorsque le véhicule présente une défectuosité majeure, le chauffeur doit :

- Informer l'entreprise de la défectuosité
- Noter la défectuosité dans le rapport d'inspection quotidien
- S'abstenir de conduire le véhicule

1.1 Fuite d'air audible – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que les fuites d'air sont des défectuosités potentielles.

Sous-tâche – Décrire l'action

Les chauffeurs doivent régulièrement vérifier s'il y a des fuites d'air.

Sous-tâche – Résultats des tests

Une fuite d'air audible nécessite une intervention.

Sous-tâche – Statut de conformité

Dès qu'une fuite d'air est audible, effectuer le test du débit de perte d'air pour déterminer si la défectuosité est mineure ou majeure.

1.2 Augmentation trop lente de la pression pneumatique – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître la méthode appropriée pour tester le débit de fuite d'air.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- S'assurer que la valve de la remorque est fermée (tirée vers l'extérieur si le véhicule en est équipé).
- Pomper les freins pour réduire la pression du système à 552 kPa (80 psi) ou moins.
- Maintenir le régime du moteur entre 600 et 900 tr/min.
- **Noter le temps nécessaire pour que la pression augmente de 587 à 690 kPa (85 à 100 psi) tout en maintenant le régime du moteur entre 600 et 900 tr/min.**

Note : Certaines juridictions exigent des pressions différentes.

Sous-tâche – Résultats des tests

Combien de temps a-t-il fallu pour que la pression d'air passe de 587 à 690 kPa (85 à 100 psi)?

Sous-tâche – Statut de conformité

Lorsque la durée est supérieure à 2 minutes, le véhicule présente une défectuosité mineure.

1.3M La course de la tige de poussée d'un frein dépasse la limite de réglage – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître la méthode appropriée pour vérifier la course de la tige de poussée d'un frein.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- Immobiliser le véhicule à l'aide de cales ou de blocs.
- S'assurer que la pression d'air est supérieure à 621 kPa (90 psi) et relâcher les freins à ressort.
- Marquer la tige de poussée sur le récepteur de frein ou sur un point de référence fixe approprié
- Augmenter ou diminuer la pression d'air en faisant tourner le moteur ou en pompant la pédale de frein jusqu'à ce que les jauges des réservoirs primaire et secondaire affichent une pression se situant entre 621 et 690 kPa (entre 90 et 100 psi).
- Éteindre le moteur.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée par un moyen adéquat afin de pouvoir quitter la cabine pour inspecter les freins.
- Mesurer la distance entre le récepteur de frein ou le point de référence fixe et la marque sur la tige de poussée.
- Identifier la taille et la limite de réglage du récepteur de frein.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Comparer la mesure de la course de la tige de poussée appliquée à la limite de réglage.

Sous-tâche – Statut de conformité

Lorsque la mesure de la course de la tige de poussée est supérieure à la limite de course du récepteur de frein, le véhicule présente une défectuosité majeure.



1.4M Le taux de fuite d'air dépasse la limite prescrite – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître la méthode appropriée pour tester le débit de fuite d'air.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- S'assurer que le véhicule est immobilisé par des cales de roues.
- Desserrer les freins à ressort de stationnement/d'urgence.
- S'assurer que la pression d'air se situe entre les pressions d'enclenchement et de coupure (entre 80 et 145 psi), couper le moteur et mettre la clé en position de marche si nécessaire.
- Maintenir la pédale de frein complètement enfoncée.
- Observer les jauges pendant une minute et prendre note de tout changement dans la pression d'air. (Ne pas tenir compte de la chute de pression initiale. Commencer le test lorsque la pression s'est stabilisée.)

Sous-tâche – Résultats des tests

Comparer la chute de pression à la limite autorisée.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure si la pression chute de :

- 3 psi en une minute pour un camion porteur ou un tracteur
- 4 psi en une minute pour un tracteur attelé à 1 remorque
- 6 psi en une minute pour un tracteur attelé à 2 remorques ou plus

1.5M Valve de protection du véhicule tracteur non fonctionnelle – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître la méthode appropriée pour tester le système de protection du tracteur (véhicule tracteur).

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- S'assurer que la pression d'air est dans la plage normale de fonctionnement et se situe entre les pressions d'enclenchement et de coupure (entre 80 et 145 psi).
- S'assurer que la soupape d'alimentation en air de la remorque est fermée (bouton tiré).
- Débrancher la tête d'accouplement de la conduite de service de la remorque ou de l'endroit où elle se trouve et la mettre à un endroit où il sera possible de l'observer.
- Appliquer les freins de service.

Sous-tâche – Résultats des tests

Vérifier si de l'air s'échappe de la tête d'accouplement de la conduite de service de la remorque.

Sous-tâche – Statut de conformité

Lorsque de l'air s'échappe de la tête d'accouplement de la conduite de service de la remorque, le véhicule présente une défectuosité majeure.



1.6M Bris ou activation de l'avertisseur de basse pression – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître la bonne méthode pour tester l'avertisseur de basse pression.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- S'assurer que la pression d'air est d'au moins 621 kPa (90 psi).
- Mettre la clé de contact en position marche. Le moteur peut être en marche ou éteint.
- Enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises (pour abaisser la pression) jusqu'à ce que l'avertisseur se déclenche.

Sous-tâche – Résultats des tests

Surveiller les jauges de pression et prendre note de la pression à laquelle l'avertisseur de basse pression d'air se déclenche.

Sous-tâche – Statut de conformité

Si l'alerte de basse pression d'air ne se déclenche pas avant que la pression descende à 380 kPa (55 psi), le véhicule présente une défectuosité majeure.

1.7M Frein de service, de stationnement ou d'urgence non fonctionnel – Verbale

Les chauffeurs doivent connaître la méthode appropriée pour vérifier et confirmer le bon fonctionnement des freins.

Sous-tâche – Décrire l'action

Le chauffeur doit régulièrement vérifier et confirmer le bon fonctionnement des freins.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Toute anomalie liée aux freins doit faire l'objet d'un suivi par un technicien qualifié.

Sous-tâche – Statut de conformité

Un véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'un frein de service, de stationnement ou d'urgence ne produit pas de force de freinage lorsqu'il est actionné.



2.1 Portière de la cabine qui ne s'ouvre pas – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les portières des occupants doivent pouvoir s'ouvrir en cas d'urgence.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- Ouvrir la portière de l'extérieur et entrer dans le véhicule.
- Vérifier que la portière est bien fermée.
- Ouvrir la portière de l'intérieur et sortir du véhicule.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Fonctionnement de la portière.

Sous-tâche – Statut de conformité

Si la portière ne s'ouvre pas normalement, le véhicule présente une défectuosité mineure.

2.2M Toute portière de cabine ou de couchette qui ne se referme pas de façon sécuritaire – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les portières doivent demeurer fermées de façon sécuritaire lorsqu'un véhicule est en mouvement.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- Ouvrir la portière de l'extérieur et entrer dans le véhicule.
- Vérifier que la portière est bien fermée.
- Ouvrir la portière de l'intérieur et sortir du véhicule.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Fonctionnement de la portière.

Sous-tâche – Statut de conformité

Si la portière ne se ferme pas de façon sécuritaire, le véhicule présente une défectuosité majeure.



3.1 Cargaison recouverte de façon non sécuritaire ou inappropriée – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que certaines cargaisons doivent être recouvertes pendant le transport.

Sous-tâche – Décrire l'action

Le recouvrement de la cargaison est inspecté visuellement.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer que le recouvrement de la cargaison est utilisé correctement.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque le dispositif de recouvrement est manquant ou relâché et entraîne un risque de perte de chargement.

3.2M Cargaison mal arrimée – Verbale

Les chauffeurs doivent connaître les exigences relatives au bon arrimage de la cargaison transportée.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspection visuelle de la cargaison et des dispositifs d'arrimage.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Vérifier l'état et les dispositifs d'arrimage.

Sub-Task – Compliance Status

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque la cargaison est susceptible de :

- Fuir, se déverser, s'envoler, tomber du véhicule, le traverser ou s'en détacher de toute autre manière, ou
- Se déplacer sur ou dans le véhicule au point de nuire à la stabilité ou à la manœuvrabilité du véhicule.



3.3M Absence, défektivité, bris ou détérioration du dispositif d'arrimage ou de recouvrement de la cargaison – Verbale

Les chauffeurs doivent intervenir face à toute cargaison mal arrimée.

Sous-tâche – Décrire l'action

La cargaison et les dispositifs d'arrimage font l'objet d'une inspection visuelle.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Inspecter l'état et les dispositifs d'arrimage.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défektivité majeure lorsque la cargaison est susceptible de :

- Fuir, se déverser, s'envoler, tomber du véhicule, le traverser ou s'en détacher de toute autre manière, ou
- Se déplacer sur ou dans le véhicule au point de nuire à la stabilité ou à la manœuvrabilité du véhicule.

4.1 Attelage ou dispositif de fixation desserré ou manquant – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que l'état des attelages et des structures de fixation doit faire l'objet d'une inspection visuelle.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- Identifier tous les dispositifs d'attelage et structures de fixation.
- Vérifier qu'il ne manque aucune attache.
- Vérifier 2 ou 3 dispositifs d'attelage accessibles à la main pour déterminer s'ils sont desserrés.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier les défektivités.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défektivité mineure lorsqu'un attelage ou une structure de fixation qui supporte un dispositif d'attelage présente une fixation desserrée ou manquante.



4.2M Attelage mal fixé ou mouvement plus important que la limite établie – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir comment repérer les attelages desserrés ou dont le mouvement est trop important et comment mesurer ou faire mesurer ce mouvement.

Sous-tâche – Décrire l'action

- Serrer et desserrer les freins de la remorque.
- En utilisant l'entraînement du groupe motopropulseur, faire avancer doucement le tracteur le plus possible.
- Faire une marque sur la sellette d'attelage et la plaque d'attelage.
- En utilisant l'entraînement du groupe motopropulseur, faire reculer doucement le tracteur le plus possible.
- Vérifier la distance entre les marques sur la sellette d'attelage et la plaque d'attelage.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Vérifier la distance.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure si :

- Le mouvement entre les parties supérieure et inférieure d'une sellette d'attelage est supérieur à 1/2 po (13 mm) vers l'avant ou vers l'arrière;
- Le mouvement entre le crochet d'attelage et l'anneau d'attelage est supérieur à 3/8 po (10 mm) vers l'avant ou vers l'arrière.

4.3M Mécanisme d'attelage ou de fixation endommagé ou qui refuse de se verrouiller – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir qu'il est important que les attelages soient correctement verrouillés, connaître les méthodes de verrouillage utilisées et savoir comment inspecter visuellement ces dispositifs de verrouillage.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- Se positionner de manière à voir l'attelage.
- Vérifier visuellement la position de la poignée de déverrouillage de la sellette d'attelage.
- Vérifier visuellement la position de tout mécanisme exposé de la sellette d'attelage.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier les défectuosités.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'un attelage est endommagé ou n'est pas verrouillé correctement.



4.4M Chaîne/câble de sécurité défectueux, inadéquat ou manquant – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître l'importance des chaînes et des câbles de sécurité, les types qui doivent être utilisés, ainsi que l'état dans lequel ils doivent se trouver.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement la chaîne ou le câble de sécurité.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier les défauts.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'une chaîne ou un câble de sécurité est manquant, n'est pas du bon type ou de la bonne taille, ou est visiblement endommagé ou usé.

7.1 Siège du chauffeur endommagé ou qui ne reste pas en position – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que le siège du chauffeur doit être correctement positionné, de manière à permettre une bonne maîtrise du véhicule, et doivent connaître les méthodes de confirmation de la position du siège ainsi que les méthodes de verrouillage du siège.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Tester le fonctionnement des commandes et de verrouillage du siège. Ajuster le siège dans une position de conduite adéquate.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque le siège est endommagé ou ne reste pas dans la position requise pour conduire.



7.2M Ceinture de sécurité ou sangle d'ancrage mal fixée, manquante ou défectueuse – Démonstration

Les chauffeurs doivent être conscients de l'importance de la ceinture de sécurité, savoir comment bien la boucler et pouvoir s'assurer que son état garantit un fonctionnement adéquat.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Tester le fonctionnement des ceintures de sécurité, des sangles d'ancrage et des boucles des ceintures de sécurité.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque l'une des ceintures de sécurité ou l'un des ancrages est mal fixé, manquant ou défectueux.

9.1 De l'équipement d'urgence est manquant, endommagé ou défectueux – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir quels sont les équipements d'urgence requis pour le type de transport qu'ils effectuent et comment vérifier ces équipements d'urgence.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Vérifier la présence de l'équipement d'urgence requis et confirmer visuellement son état.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque tout équipement d'urgence nécessaire est manquant, endommagé ou défectueux.



10.1 Fuite du système d'échappement – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir comment inspecter visuellement le système d'échappement.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- Pendant que le moteur tourne, soulever le capot ou autre compartiment du moteur.
- Inspecter visuellement l'ensemble du système d'échappement pour s'assurer qu'il ne présente aucun signe de fuite.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de fuite.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure si une fuite du système d'échappement est détectée.

10.2M Toute fuite qui fait en sorte que des gaz d'échappement s'infiltrent dans la cabine – Verbale

Les chauffeurs doivent connaître les dangers d'une exposition prolongée aux gaz d'échappement du moteur.

Sous-tâche – Décrire l'action

Vérifier qu'il n'y a pas de signe de fuite de gaz d'échappement pouvant pénétrer dans l'habitacle.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Décrire les anomalies.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure si des gaz d'échappement provenant d'une fuite du système d'échappement pénètrent dans la cabine ou l'espace couchette.



11.1 Dommages au châssis ou à la carrosserie de l'espace cargo – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que l'état du véhicule et de la carrosserie de l'espace cargo doit être inspecté visuellement.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

- Ouvrir le capot.
- Inspecter visuellement le châssis et la carrosserie d'un côté du véhicule, y compris la partie située sous le capot.
- Vérifier qu'il n'y a pas de dommages tels qu'une pièce ou une section fissurée, pliée ou déformée, ou tout élément du châssis déplacé, fissuré, effondré ou affaissé.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de dommage ou de détérioration.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure si le châssis ou la carrosserie présente des dommages, comme une partie ou une section fissurée, pliée ou déformée.

11.2M Éléments de châssis visiblement déplacés, fissurés, effondrés ou affaissés – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que certains états du châssis ou de la carrosserie de l'espace cargo peuvent poser de graves problèmes de sécurité.

Sous-tâche – Décrire l'action

- Ouvrir le capot.
- Inspecter visuellement le châssis et la carrosserie d'un côté du véhicule, y compris la partie située sous le capot.
- Vérifier qu'il n'y a pas de dommages tels qu'une pièce ou une section fissurée, pliée ou déformée, ou tout élément du châssis déplacé, fissuré, effondré ou affaissé.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de dommage ou de détérioration.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'il est visible qu'un élément du châssis est déplacé, fissuré, effondré ou affaissé.



12.1 Bouchon de réservoir de carburant manquant – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître les dangers de déversement et de contamination par le carburant.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Vérifier le bouchon de réservoir de carburant.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier les pièces manquantes.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure si un bouchon de réservoir de carburant est manquant.

12.2M Réservoir de carburant mal fixé – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les réservoirs de carburant doivent être solidement fixés.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Vérifier visuellement la fixation et les sangles du réservoir de carburant.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier les pièces manquantes, endommagées ou détériorées.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure si un réservoir de carburant n'est pas solidement fixé.

12.3M Fuite de carburant – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître les dangers liés au carburant qui est inflammable et présente un risque pour l'environnement.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Vérifier qu'il n'y a pas de fuite de carburant sous le véhicule.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier les signes de fuite.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'il y a des gouttes de carburant qui s'en écoulent.



13.1M Dommages ou défektivité perceptibles graves pouvant nuire à l'utilisation sécuritaire du véhicule – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que les éléments énumérés à la Liste 1 ne couvrent pas toutes les défektivités de sécurité potentielles et qu'ils doivent s'appuyer sur leur expérience et leur formation pour identifier les conditions supplémentaires qui constituent des risques sérieux pour la sécurité.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter régulièrement l'état du véhicule et surveiller son fonctionnement au moment de conduire ou de travailler à proximité du véhicule.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de dommage ou de détérioration grave susceptible de compromettre l'utilisation sécuritaire du véhicule.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défektivité majeure s'il comporte des dommages ou des détériorations notables susceptibles de nuire à l'utilisation sécuritaire du véhicule.

14.1 Les rétroviseurs ou les vitres ne procurent pas la visibilité requise au chauffeur parce qu'ils sont fissurés, brisés, endommagés, manquants ou mal ajustés – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir qu'il est important de toujours être en mesure de bien voir autour du véhicule. Ils doivent également savoir de quels rétroviseurs et vitres le véhicule doit être muni.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Confirmer l'état des vitres et des rétroviseurs, leur ajustement et leur position.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de dommage ou de détérioration.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défektivité mineure lorsque les vitres ou les rétroviseurs sont endommagés et n'offrent pas toute la visibilité requise.



14.2 Des fixations des rétroviseurs ou des vitres sur la carrosserie sont brisées ou endommagées – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les vitres et les rétroviseurs qui assurent l'utilisation sécuritaire du véhicule doivent être solidement fixés au véhicule.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement et manuellement l'état des vitres et des rétroviseurs et vérifier la sécurité des pièces de fixation.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de dommage ou de détérioration.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque les pièces de fixation d'un rétroviseur ou d'une autre vitre sont brisées ou endommagées.

15.1 Bris des commandes ou du système de chauffage/dégivrage – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître l'importance du chauffage/dégivrage pour maintenir le pare-brise exempt de condensation.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Tester le chauffage/dégivrage à toutes les vitesses et pour tous les réglages.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de dommage ou de mauvais fonctionnement.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure si le système de chauffage/dégivrage ne fonctionne pas correctement.



15.2M Dégivrage inefficace qui ne libère pas entièrement le champ de vision – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir qu'il est dangereux de conduire lorsque le chauffage/dégivrage ne parvient pas à empêcher la condensation de se former sur le pare-brise, nuisant à la capacité du chauffeur à bien voir la route.

Sous-tâche – Décrire l'action

Si le dégivreur ne parvient pas à maintenir le pare-brise exempt de condensation, une intervention urgente s'impose.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Décrire les anomalies.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure si le dégivreur ne parvient pas à maintenir le pare-brise exempt de condensation.

16.1 Klaxon du véhicule qui ne fonctionne pas – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que le klaxon peut constituer un avertissement de danger important pour les autres.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Tester le fonctionnement de tous les klaxons.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Écouter les sons.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsqu'il n'a pas au moins un klaxon fonctionnel.

18.1 Un élément d'éclairage requis ne fonctionne pas correctement – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les phares et les feux exigés par la réglementation doivent fonctionner.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Allumer les phares et les feux et vérifier visuellement leur état.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le fonctionnement.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque l'un des phares ou des feux requis ne fonctionne pas correctement.



18.2 Réflecteur requis incomplet ou manquant – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les réflecteurs exigés par la réglementation doivent être présents et entièrement réfléchissants.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Vérifier visuellement l'état des réflecteurs.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le bon état.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsqu'un réflecteur est partiellement ou totalement manquant.

18.3M Les deux phares de croisement ne sont pas fonctionnels – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que les phares doivent être allumés et fonctionner de 30 minutes avant le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil, ainsi que par mauvais temps.

Sous-tâche – Décrire l'action

Vérifier visuellement l'état.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le fonctionnement.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque les deux phares ne fonctionnent pas.

18.4M Les deux feux arrière ne sont pas fonctionnels – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir qu'il est important d'être clairement visible de l'arrière.

Sous-tâche – Décrire l'action

Vérifier visuellement l'état.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le fonctionnement.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque les deux feux les plus à l'arrière ne fonctionnent pas.



18.5M Un clignotant arrière n'est pas fonctionnel – Verbale

Les chauffeurs doivent connaître l'importance des clignotants.

Sous-tâche – Décrire l'action

Vérifier visuellement l'état.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le fonctionnement.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque l'un ou l'autre des clignotants les plus à l'arrière ne fonctionne pas.

18.6M Les deux feux de freinage arrière ne sont pas fonctionnels – Verbale

Les chauffeurs doivent reconnaître l'importance que les autres usagers de la route soient conscients qu'un camion freine lorsqu'ils le suivent.

Sous-tâche – Décrire l'action

Vérifier visuellement l'état.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le bon fonctionnement.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque les deux feux de freinage les plus à l'arrière ne fonctionnent pas.

19.1 Jeu du volant supérieur à la normale – Démonstration

Les chauffeurs doivent connaître le degré de jeu du volant qui est normal pour le véhicule conduit.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Lorsque le moteur tourne, tourner légèrement le volant à gauche et à droite.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le fonctionnement normal.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque le jeu du volant est supérieur à la normale, ou supérieur à celui de véhicules comparables.

19.2M Volant mal fixé ou qui ne répond pas normalement – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir comment confirmer la sécurité du volant et vérifier la réponse de la direction pendant la conduite.

Sous-tâche – Décrire l'action

Vérifier la réponse de la direction.

Sub-Task – Test Results

Décrire les anomalies.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque le volant n'est pas solidement fixé au véhicule ou que la réponse de la direction est anormale.

19.3M Le jeu du volant dépasse la limite prescrite – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir qu'il existe des normes précises relatives au jeu du volant.

Sous-tâche – Décrire l'action

Lorsque le moteur tourne, tourner légèrement le volant à gauche et à droite.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Décrire à qui demander une confirmation que le jeu du volant est excessif.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque le volant n'est pas solidement fixé au véhicule ou que la réponse de la direction est anormale.

20.1 Fuite d'air dans la suspension pneumatique – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les systèmes de suspension pneumatique sont alimentés en air par le système de freinage pneumatique et qu'une fuite constitue un problème.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Écouter pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites près des composantes de la suspension.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Vérification de fuites d'air audibles.

Sous-tâche – Statut de conformité

Si une fuite d'air est audible dans le système de suspension pneumatique, le véhicule présente une défectuosité mineure.

20.2 lame de ressort brisée – Démonstration

Les chauffeurs doivent reconnaître les signes visuels d'une lame de ressort brisée.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement les lames de ressort.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier tout signe de dommage, de détérioration et de bris des lames de ressort.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque l'un des ressorts présente une lame brisée.

20.3 Fixation de suspension lâche, manquante ou brisée – Démonstration

Les chauffeurs doivent reconnaître les signes visuels d'éléments de suspension desserrés, manquants ou brisés.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement les composantes de la suspension.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier un élément de suspension desserré, manquant ou brisé.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsqu'un élément de fixation de la suspension est desserré, manquant ou brisé.

20.4M Ballon de suspension endommagé (rapiécé, coupé, endommagé, fendillé jusqu'à l'armature ou dégonflé) – Démonstration

Les chauffeurs doivent reconnaître l'aspect normal des ballons d'air utilisés dans les systèmes de suspension des véhicules et reconnaître toute composante endommagée.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement les ballons de suspension.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier un ballon de la suspension dégonflé en raison d'un dommage.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'un ballon de suspension est endommagé et dégonflé.



20.5M **Lame de ressort principale craquée ou brisée ou plus d'une lame de ressort brisée – Verbale**

Les chauffeurs doivent savoir reconnaître les lames de ressort « principales ».

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement les lames de ressort.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier les lames brisées.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'une lame de ressort principale ou plus d'une lame est brisée.

20.6M **Une partie d'une lame de ressort ou de la suspension manque, est décalée ou est en contact avec une autre composante du véhicule – Verbale**

Les chauffeurs doivent reconnaître l'état normal des composants de la suspension et les signes de conditions dangereuses.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement la suspension.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'une partie d'une lame de ressort ou d'une pièce de suspension est manquante, déplacée ou est en contact avec une autre composante du véhicule.

20.7M **Boulon en U desserré – Démonstration**

Les chauffeurs doivent pouvoir identifier et localiser les boulons en U de la suspension, savoir qu'il est important que ces boulons soient bien serrés et pouvoir repérer les signes de desserrement de boulons en U.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement les boulons en U.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute condition anormale.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure si l'un des boulons en U du ressort est desserré.

21.1 Bande de roulement ou flanc de pneu endommagé – Démonstration

Les chauffeurs doivent être en mesure de distinguer la bande de roulement et le flanc d'un pneu et de reconnaître les signes visuels de dommages à la bande de roulement et au flanc.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement les pneus.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque la bande de roulement ou le flanc d'un pneu est endommagé.

21.2 Fuite d'air (si la fuite peut être ressentie ou entendue, le pneu doit être considéré comme étant à plat) – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir faire la différence entre un pneu sous-gonflé et un pneu présentant une fuite.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement les pneus. Écouter et ressentir pour vérifier la présence d'une fuite lorsqu'un pneu semble insuffisamment gonflé.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsqu'une fuite de pneu semble évidente mais ne peut être ressentie ou entendue.

21.3M Pneu à plat – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir faire la différence entre un pneu mal gonflé et un pneu à plat ou présentant une fuite.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement les pneus. Écouter et ressentir pour vérifier la présence de fuites.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'un pneu est à plat ou lorsqu'une fuite peut être ressentie ou entendue.

21.4M Profondeur de semelle de pneu inférieure à la limite d'usure – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir comment vérifier la profondeur de la bande de roulement des pneus et la profondeur minimale autorisée par les règlements de sécurité des véhicules pour les différentes positions des pneus.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement la bande de roulement des pneus et en mesurer la profondeur.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque la profondeur de la bande de roulement d'un pneu est inférieure à la limite d'usure autorisée.

21.5M Un pneu touche à un autre ou entre en contact avec une composante autre que le garde-boue – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que les pneus ne doivent jamais entrer en contact avec d'autres composantes du véhicule, mais que le contact avec un garde-boue ne constitue pas une défectuosité de sécurité.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement les pneus.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Identifier toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'un pneu entre en contact avec un autre pneu ou toute autre composante du véhicule.



21.6M Pneu portant la mention « Ne pas utiliser sur la route » (« Not for Highway Use ») – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que certains pneus sont conçus et fabriqués pour une utilisation à faible vitesse ou hors route uniquement, et que des inscriptions sont présentes sur le flanc pour indiquer l'usage auquel les pneus sont destinés.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement les pneus.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher les inscriptions sur le flanc.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'il est équipé d'un pneu portant la mention « Ne pas utiliser sur la route » (« *Not for Highway Use* »).

21.7M Armature à découvert dans la bande de roulement ou sur le flanc – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir que les pneus sont fabriqués avec des fibres d'acier à l'intérieur de leur carcasse et que ces ceintures d'acier sont recouvertes de caoutchouc pour les protéger.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement la bande de roulement et le flanc du pneu.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque des fibres d'acier sont exposées sur la bande de roulement ou le flanc d'un pneu.



22.1 Niveau d'huile d'un moyeu sous le seuil minimal (lorsque visible par une jauge) – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les moyeux de roues sont munis de roulements qui doivent être lubrifiés, que de l'huile est souvent utilisée à titre de lubrifiant, et que les moyeux utilisés avec des roulements lubrifiés ont souvent une jauge transparente permettant l'inspection visuelle du niveau d'huile.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement le niveau d'huile du moyeu.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Confirmer le niveau d'huile.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure si le niveau d'huile du moyeu est inférieur au niveau minimum.

22.2 Fuite du joint d'étanchéité d'une roue – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir que les moyeux de roues sont scellés pour empêcher les fuites de lubrifiant et que lorsqu'il y a une fuite dans le scellement, le roulement peut devenir défectueux.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement les roues, en particulier l'intérieur et la partie inférieure du pneu.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure en cas de fuite dans le joint d'une roue.



22.3M Fixation de roue desserrée, manquante ou inefficace – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir à quoi ressemblent les divers systèmes de roues, être conscients de l'importance de veiller à ce que les pièces de fixation des roues (généralement des boulons et des écrous) soient bien serrées, être capables de repérer les pièces de fixation manquantes et de reconnaître les indices visuels d'une pièce de fixation desserrée ou inefficace.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Inspecter visuellement les roues et leurs fixations.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure si l'une des roues présente un élément d'assemblage desserré, manquant ou inefficace.

22.4M Roue, jante ou pièce de fixation endommagée, fissurée ou brisée – Verbale

Les chauffeurs doivent connaître les caractéristiques visuelles des différents types de systèmes de roues et l'aspect normal des différentes composantes.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement les roues.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'une roue, une jante ou une pièce utilisée pour fixer la roue ou la jante est endommagée, fissurée ou brisée.



22.5M Indication de bris imminent d'une roue, d'un moyeu ou d'un roulement – Verbale

Les chauffeurs doivent connaître l'aspect normal des composantes des roues et des moyeux et les signes visuels de conditions non sécuritaires.

Sous-tâche – Décrire l'action

Inspecter visuellement les roues.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsqu'un signe visuel évident indique qu'un bris de roue, de moyeu ou de roulement pourrait se produire.

23.1 Défectuosité de la commande ou du système d'essuie-glace/de lave-glace – Démonstration

Les chauffeurs doivent savoir comment faire fonctionner les essuie-glaces et le lave-glace et s'assurer qu'ils sont toujours fonctionnels en les testant périodiquement.

Sous-tâche – Étapes de démonstration

Utiliser la commande de lave-glace et d'essuie-glace à toutes les vitesses.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsque la commande ou une partie du système d'essuie-glaces et de lave-glace ne fonctionne pas correctement.



23.2 Balai d'essuie-glace endommagé, manquant ou qui ne nettoie pas adéquatement le champ de vision du chauffeur – Verbale

Les chauffeurs doivent connaître l'état et le fonctionnement normaux des balais d'essuie-glace et savoir reconnaître toute anomalie.

Sous-tâche – Décrire l'action

Utiliser la commande d'essuie-glace et de lave-glace à toutes les vitesses.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité mineure lorsqu'un balai d'essuie-glace est endommagé ou manquant, ou lorsqu'il ne dégage pas la zone du pare-brise située devant le chauffeur.

23.3M L'essuie-glace ou le lave-glace du côté du chauffeur ne dégage pas suffisamment le champ de vision du chauffeur – Verbale

Les chauffeurs doivent savoir qu'il est très important de pouvoir voir la route clairement par mauvais temps et que cette visibilité dépend de la capacité des essuie-glaces à retirer l'eau, la neige et la glace du pare-brise.

Sous-tâche – Décrire l'action

Utiliser la commande d'essuie-glace et de lave-glace à toutes les vitesses.

Sous-tâche – Résultats d'inspection

Rechercher toute anomalie.

Sous-tâche – Statut de conformité

Le véhicule présente une défectuosité majeure lorsque les conditions météorologiques requièrent l'utilisation des essuie-glaces ou du lave-glace et que ces composantes ne sont pas en mesure de maintenir dégagée la zone balayée par l'essuie-glace du côté du chauffeur.





RH Camionnage Canada
**Centre
d'apprentissage et
de perfectionnement**

Tous droits réservés © 2024 Ressources humaines camionnage Canada

Tous droits réservés. L'utilisation de toute partie de la présente publication, qu'elle soit reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (y compris sous forme électronique ou mécanique, ou de photographie, de photocopie ou d'enregistrement), sans l'autorisation écrite préalable de Ressources humaines camionnage Canada, est une violation de la loi sur le droit d'auteur.

truckinghr.com